

PETITION

POUR SAUVEGARDER LE JARDIN PAROISSIAL DE L'ÉGLISE SAINT LOUIS



La Mairie de Strasbourg propose actuellement de « supprimer l'emplacement réservé ROB C7 » c'est à dire le jardin de l'église St Louis et l'espace vert adjacent (26 ares de jardin et verger - photos ci-dessus) **pour le rendre complètement constructible.**

L'espace que la Mairie veut rendre constructible, fait partie *du Patrimoine historique de la Robertsau* que constituent le jardin, l'église, le presbytère et le collège. Cet espace vert est unique au centre de la Robertsau et est à préserver des constructions futures possibles et dommageables de ce magnifique ensemble.

Si vous êtes contre la constructibilité de ce jardin de l'église et de cet espace vert, signez cette pétition.

Nom et prénom	adresse	Signature et date